

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 15-sept.-2016

Date de révision 13-avr.-2017

Numéro de révision 2

EGHS / Français (French)

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	Release Agent
Codes produit	20-8185-002, 20-8185-008, 20-8185-016, 20-8185-032, 20-8186-004, 20-8186-032
Numéro de FDS	1350448_E
Nom chimique	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Laboratory Use Only.
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	ITW Test & Measurement GmbH
Adresse du fabricant	Boschstraße 10 73734 Esslingen am Neckar / GERMANY www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk
Numéro de téléphone	+49 (0) 711 4904690-0
Adresse e-mail	lab.eu@buehler.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545	
Americas: +1 760 476 3962	Europe: +1 760 476 3961
Middle East/Africa: +1 760 476 3959	Asia Pacific: +1 760 476 3960
UK: +44 8 08 189 0979	

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Toxicité par aspiration	Catégorie 1 - (H304)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - (H410)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

**2.2. Éléments d'étiquetage****Mention d'avertissement****Danger****Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible

**Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances**

Nom chimique	N° CE	CAS No	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Isooctane	208-759-1	540-84-1	90 - 100%	Skin Irrit. 2 (H315) Flam. Liq. 2 (H225)SE 3 (H336)Tox. 1 (H304)Acute 1	

			(H400)Chronic 1 (H410)
--	--	--	------------------------

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No	Liste candidate des substances SVHC
Isooctane	540-84-1	-

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Risque d'œdème pulmonaire retardé.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Danger par aspiration en cas d'ingestion – Peut pénétrer les poumons et provoquer des lésions. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
------------------	--

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires.

### **Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction appropriés** Aucune information disponible.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### **Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée.

**Autres informations** Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une

matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Isooctane 540-84-1	-	-	TWA: 1000 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1500mg/m <sup>3</sup>	TWA: 300 ppmTWA: 1420 mg/m <sup>3</sup>	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Isooctane 540-84-1	-	-	-	TWA: 300 ppmTWA: 1400 mg/m <sup>3</sup> STEL: 380 ppmSTEL: 1800 mg/m <sup>3</sup>	-
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Isooctane 540-84-1	STEL 1200 ppmSTEL 5600 mg/m <sup>3</sup> TWA: 300 ppmTWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 600 ppmSTEL: 2800mg/m <sup>3</sup> TWA: 300 ppmTWA: 1400 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 40 ppmTWA: 275 mg/m <sup>3</sup> STEL: 60 ppmSTEL: 343.75mg/m <sup>3</sup>	-

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité étanches. En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent
<b>Odeur</b>	Pétrole
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible
<b>Odor Threshold</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	No data available	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point / intervalle d'ébullition	96°C °C	
Point d'éclair	-5°C C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	0.720	
Hydrosolubilité	Insoluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	398°C	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

## 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
VOC Content (%)	~93%
Densité de liquide	Aucune information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible
Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Oui.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**      Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation. Irritant pour les yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

**Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
------------------	--

**Mesures numériques de toxicité****Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	11.85 mg/L
--	------------

**Toxicité aiguë inconnue**

- 100 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
- 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Isooctane	> 2500 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 47.4 mg/L ( Rat ) 1 h

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.
---	--



<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucune information disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucune information disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

<b>Écotoxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Bioaccumulation</b>	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible.
-----------------------------	--------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Évaluation PBT et vPvB</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Isooctane	Sans objet

### 12.6. Autres effets néfastes

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

### Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Aucune information disponible.

### Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES (ISOOCTANE), 3, II, (-7°C C.C.), MARINE POLLUTANT
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Polluant marin	Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG/OMI
Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
N° d'urgence	F-E, S-E
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

#### RID

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

#### ADR

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

## Code de restriction en tunnel (D/E)

**IATA**

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3H

**Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES (ISOOCTANE), 3, II, (-7°C C.C.), MARINE POLLUTANT
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Polluant marin	Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG/OMI
Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
N° d'urgence	F-E, S-E
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

**RID**

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

**ADR**

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

**Code de restriction en tunnel (D/E)****IATA**

14.1 N° ONU	UN1262
14.2 Nom d'expédition	OCTANES
Description	UN1262, OCTANES, 3, II
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3H

**Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Isooctane 540-84-1	RG 84	-

**Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)**      hazardous to water (WGK 2)

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

**Polluants organiques persistants**

Sans objet.

**Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)**

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet.

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>DSL/NDSL</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>ENCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>IECSC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>KECL</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>PICCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
<b>AICS (Australie)</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

**Légende**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	-	Désignation « Peau »

**Principales références de la littérature et sources de données**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date d'émission** 15-sept.-2016

**Date de révision** 13-avr.-2017

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.**

**Avis de non-responsabilité**

---

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

---



*Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.*

---

**Fin de la Fiche de données de sécurité**